



15 FEV. 2013

## | Sommaire

### | S'informer

Le zoom de la rédaction

**Limousin / Transport de bois ronds : la CFBL signe le référentiel qualité Transbois . . . p. 4**

**Lignes express . . . . . p. 6**

**Forêt privée française /**

**Vers une forêt productive qui réponde aux demandes sociétales . . . . . p. 7**

**Agenda . . . . . p. 7**

Gros plan

**Paris / SEIBE : réflexions sur la place du bois-énergie . . . . . p. 8**

Exposition

**Auvergne / Le salon Panorabois s'ouvre à l'isolation . . . . . p. 9**

### | Comprendre

Dossier transport de bois

**Le transport, vecteur clé de la compétitivité des industries . . . . . p. 11**

**Transport de bois / Mettre le bois sur la bonne voie . . . . . p. 12**

**Transport routier / Lancement d'une formation de conducteur de grumier . . . . . p. 16**

**Transport fluvial / L'expérience réussie de Fibre excellence . . . . . p. 19**

### | S'équiper

Les nouveautés

**Une sélection de produits récemment apparus sur le marché . . . . . p. 21**

**Le Journal des annonces du bois . . . . . p. 25**

**Renseignements commerciaux . . . . . p. 32**

## | Franc-parler

### La charrue avant les bœufs

Faire les choses dans le désordre constitue un défaut récurrent des politiques publiques. En incitant les industriels à produire de l'électricité avec du bois, nos gouvernants ont fait le pari que cet usage allait valoriser nos forêts et structurer la filière d'exploitation. Malheureusement, le miracle n'a pas eu lieu. Les approvisionnements créent de nombreux problèmes. 31 des 84 projets de cogénération sélectionnés par la Commission de régulation de l'énergie depuis 2003 ont été abandonnés. Une dizaine d'installations fonctionnent, bien loin des objectifs souhaités...

Dans une mission d'étude sur "Les usages non alimentaires de la biomasse", le Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux appelle le Gouvernement à rapidement rectifier le tir. Comment ? En remettant de l'ordre dans la hiérarchisation des usages du bois. Pour le CGAAER, les politiques publiques doivent d'abord privilégier la production de matériau. Ainsi, on augmentera les volumes sciés et les sous-produits disponibles pour l'énergie. Le bois pourrait aussi contribuer à la fourniture d'énergie en fin de vie, après avoir épuisé toutes les possibilités de recyclage. Ce rapport, remis en décembre dernier, signe-t-il la fin prématurée de la cogénération ? Sous sa forme actuelle peut-être. Il faut là encore inverser les priorités et réduire les capacités de production électrique. Selon le CGAAER, un opérateur modèle doit d'abord garantir qu'il utilisera la chaleur produite avant de vendre de l'électricité. Comme les industriels du bois qui ont besoin de chaleur pour sécher, thermochauffer, étuver...

Cette vision est pleine de bon sens. Mais n'est-il pas trop tard ?